

<p style="text-align: center;">FICHE-CONTACT</p> <p style="text-align: center;">ASSOCIATION GAPAH</p>

REGION CONCERNEE : ILE DE FRANCE

PSYCHOLOGUE :

Nom : VILLARS

Prénom : JEAN-PAUL

Numéro ADELI : 75 93 1214 3

Ville(s) où les actions sont proposées : Paris et sur toute l' Ile de France ,je suis mobile et je peux également me déplacer plus loin

Contact (téléphone, mail, site...) ;;

13 rue de la cour des Noues ; PARIS 75020 ;

Téléphone : 01.46.06.30.62 ; E-mail : jpvillars@aol.com

Site : actajv.com

PRESENTATION :

Je m'adresse à vous pour vous présenter mes interventions dans le champ du travail.

J'interviens depuis plusieurs années en supervision et dans l'analyse des pratiques d'équipes auprès de travailleurs sociaux. Je suis psychologue et psychanalyste et je collabore à ce titre pour une association dans le suivi de jeune gens confiés par l'Aide Sociale à l'Enfance. J'interviens également, dans la médiation et la gestion de conflit au travail.

La méthodologie que je propose s'inspire beaucoup de la psychologie du travail la clinique de l'activité en particulier. L'apport, dans mes interventions, de la psychanalyse est plus discret car le modèle de la cure psychanalytique ne s'applique pas, à mon avis, aux groupes de supervisions dans le travail où la « règle fondamentale » et l'analyse du transfert, sont des outils réservés à la cure individuelle. Par contre l'apport de la psychodynamique du travail, elle-même très influencée par la psychanalyse, apporte des éléments théoriques importants comme les stratégies collectives de défenses, l'écoute risquée, etc.) L'ambition en clinique de l'activité est, de façon rigoureuse, de mettre en place un cadre permettant aux professionnels réunis en groupe de pairs de faire « parler le travail ».

Le cadre proposé est donc de permettre à chaque professionnel :

- D'exprimer les difficultés qu'ils rencontrent dans l'exercice de sa tâche.

- De développer son champ de compétences par la mise en débat du métier.
- De vivre l'expérience du collectif de travail, pour que celui-ci devienne source et ressource, au service de chaque professionnel.

Pour l'intervenant sont but n'est pas l'interprétation de la situation, mais le développement de l'interprétation de la situation chez les interlocuteurs. Afin de permettre à un collectif de pairs de se mettre en situation pour devenir les observateurs/interprètes de leur propre activité de travail. Ce processus permet, par la confrontation dialogique en collectif :

- De développer une réflexion, autour de l'activité produite en situation par chacun pour effectuer son métier.
 - De favoriser le développement de l'activité du travail par les échanges et les controverses qui peuvent s'exprimer dans un collectif.
 -

Cet espace de parole ainsi créé doit servir à seconder les collectifs professionnels pour qu'ils développent leurs pouvoirs d'actions.